

LETTRE SEMESTRIELLE N°64 été 2026



Michelle Barrot, Petite Sœur de l'Assomption

Hommage à notre Présidente d'honneur, Michelle Barrot

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Soeur Michelle Barrot, grande personnalité de l'association Éthique et Investissement. Présidente de 2002 à 2007, puis administratrice jusqu'à sa retraite ; elle s'est éteinte le 25 juillet dernier à Paris.

Michelle aura considérablement marqué celles et ceux qui ont travaillé à ses côtés. Les anciens présidents d'E&I, Marie-Laure Payen et Geoffroy de Vienne, témoignent de son énergie, de sa vivacité, de son engagement et de son sens aigu de l'éthique.

Son exigence et son autorité naturelle, sa capacité à interpeller les plus grands décideurs, ont largement contribué au développement de l'association, reconnue pionnière de la finance durable en France. Petite sœur de l'assomption, elle aura aussi été pour nous un exemple remarquable de mise en pratique de la foi, remplie d'humanité, avec une grande attention aux plus petits, cherchant à mettre en œuvre très concrètement la pensée sociale de l'Eglise.

Quelle chance d'avoir fait un bout de chemin avec vous Michelle, vous qui m'avez proposé il y a presque 20 ans, de devenir chargée de mission de l'association, alors que je découvrais la finance sous cet angle si particulier. Les huit années passées à vos côtés m'ont beaucoup apporté tant pour approfondir et vivifier ma foi que pour affiner mon choix d'orientation professionnelle, encore aujourd'hui dédié à la finance durable. Merci pour votre confiance toujours renouvelée et votre accompagnement sans faille. Je salue le travail considérable que vous avez accompli, et suis convaincue qu'il continuera à nous inspirer et nous éclairer.

A présent, vous reposez en paix.

Murielle Hermellin, Administratrice d'E&I

RÉFLEXION

Charte de l'association E&I : à retrouver en ligne !

Le 18 juin dernier, le Conseil d'Administration d'E&I a validé le « toilettage » de notre Charte. En effet, périodiquement actualisée, celle-ci continue de refléter les buts l'association créée il y a plusieurs décennies. Elle sert de base à l'analyse, à la sélection ou non, voire à l'interpellation des entreprises passées en revue lors des Comités Éthiques. Nécessaires au fonds NS50 (Nouvelle Stratégie50), ils nourrissent notre périodique intitulé « La Communication Économique et Financière d'E&I ». La charte « toilettée » est à retrouver ici (NB : merci de cliquer sur les mots de cette lettre contenant un lien pour de plus amples informations)

Michèle Royer, Déléguée Générale d'E&I

Retour sur la soirée-débat « A qui profite les innovations financières ? »

Deux fois par an, E&I organise une soirée débat ouverte à tous, sur inscription préalable, intéressant tout investisseur responsable.

La dernière soirée débat de notre association, le 15 avril 2026, sur le thème « Nouveaux produits financiers : quel intérêt pour l'économie et les épargnants? » a permis de traiter d'un sujet épineux, d'actualité comme les articles de presse consacrés peu ou prou au même sujet en attestent (cf page suivante). De l'avis général, ces échanges n'ont pas survolé la question, mais au contraire, ses aspects tant techniques que philosophiques ont été discutés très sérieusement, au fond, **avec une liberté de parole** remarquée par les participants ayant répondu au questionnaire post colloque que nous leur avons adressé, ou bien restés pour le pot final, moment de convivialité concluant la soirée. La qualité des **intervenants** y est pour beaucoup :

- [Marielle Cohen-Branche](#), ancienne médiatrice de l'AMF et juge du tribunal administratif de la banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) ;
- [Gérard Ampeau](#), chargé d'enseignements à l'IAE de Caen dans le département « banque, finance, assurance » depuis 2014, avec 15 ans d'expérience dans la gestion d'actifs, auteur d'un essai consacré aux agences de notation : "La Comédie de la notation", aux Éditions EMS (2018)
- [Pierre-Henri Leroy](#), Administrateur d'E&I, Président fondateur de Proxinvest (société de conseil alors pionnière en matière de vote en AG des sociétés cotées), auteur de « La Conjuraison bancaire », [éd.VA](#) Presse, (2020)

Preuve que le sujet était d'actualité, l'**Autorité des marchés financiers** (AMF) – France constate dans sa **cartographie 2026 des marchés et des risques**, publiée fin juin, que l'épargne financière des ménages évolue dans un contexte d'innovations et de risques accrus. En conséquence, comme nous, elle : 1) met en garde contre les produits dits « structurés » qui nourrissent surtout leurs distributeurs et fabricants; 2) appelle à une vigilance accrue envers les actifs privés qui sont par nature illiquides ; 3) constate que les fonds immobiliers (SCPI) sont toujours exposés aux fragilités persistantes du marché ; 4) alerte sur le fait que le développement de l'intelligence artificielle et des modèles dits « frontière », qui simplifient la réalité, accroît les risques cyber ; 5) relève que les actions américaines atteignent des niveaux de cours faramineux (notamment dans la tech) alors même qu'elles constituent l'essentiel des indices boursiers dont la performance est répliquée par les ETF (fonds indiciels cotés) ; 6) s'étonne que les marchés des cryptoactifs continuent de susciter l'intérêt des investisseurs alors qu'ils sont plus risqués que des actions, dans une phase de correction et sujets à de très nombreuses arnaques ; 7) et enfin, plus globalement, déplore la porosité croissante entre comportements d'investissement et jeu Cartographie 2026 des marchés et des risques | AMF

Dans la foulée, le journal Le Monde a publié mi-juillet un article sur les dangers des **produits dits "structurés"** qui, dans la mesure où ils combinent plusieurs produits (obligations, actions, swap, etc.), promettent un rendement en apparence attractif, avec éventuellement une garantie de tout ou partie du capital investi. S'appuyant sur l'étude conjointe de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), Le Monde constate que ces produits sont complexes, onéreux et peu performants : - complexes, parce qu'ils utilisent de très nombreux produits dérivés pour répliquer l'évolution de l'actif sous-jacent qui leur sert d'indice de référence et/ou protéger l'investisseur d'une baisse dudit indice; - onéreux, parce que d'une part leurs frais, calculés sur la durée théorique du produit, sont parmi les plus élevés du marché des produits financiers (5,83% en moyenne) et d'autre part parce qu'ils sont prélevés en totalité à la souscription alors même que la plupart d'entre eux sont remboursés par anticipation au bout de deux ans », sans aucune possibilité de remboursement des sommes prélevées « en trop » (sic); - peu performants, parce que, du fait de leur structuration, leur rendement est très souvent inférieur à celui de leur sous-jacent. Produits structurés dans l'assurance-vie : attention danger

Enfin, fin juillet, le journal La Tribune s'est lui intéressé au sujet des **actifs privés**. Il constate qu'il s'agit d'un placement « beaucoup moins rentable et intéressant pour les particuliers que pour les professionnels de l'industrie, qui eux se payent annuellement en commissions de gestion et périodiquement en rémunération à la performance ». De son côté, Jeff Hooke, professeur à l'université The Johns Hopkins University, « s'inquiète de l'ouverture du marché des actifs privés / non cotés aux particuliers, dans la mesure où ce mouvement coïncide avec une période où les gestionnaires de fonds, en quête de cash pour lever de nouveaux fonds sont boudés par les investisseurs institutionnels qui n'y trouvent plus leur compte », réalisant que ces actifs sont par nature illiquides. Capital-investissement : « La moitié de l'industrie du private equity américain est moins rentable que le S&P 500 »

Notre prochaine soirée-débat, programmée le 24 novembre prochain, s'attachera à éclairer la véritable portée de la dernière encyclique du Pape, qui n'est pas limitée à l'IA...

Jérôme Courcier, Pdt d'E&I et **Michèle Royer**, DG d'E&I

Point sur le Groupe Congrégation (entre « pairs »)

Parmi les activités historiques et régulières d'E&I, la rencontre annuelle entre économes en fonction dans les communauté ou congrégation religieuses, aura lieu, à Paris et en visio, à la rentrée. Celle d'octobre 2025, a fait émerger, entre autres sujets, le souhait de faire un point sur les société civile de placement immobilier (SCPI.) Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître auprès de Michèle Royer (michele.royer@ethinvest.asso.fr). A noter : ce groupe de réflexion et d'échange est réservé aux Économes religieuses ou religieux assurant leurs missions dans une communauté/congrégation. C'est l'un des rares lieux où se retrouver, entre pairs, en toute confidentialité.

Par ailleurs, bien d'autres occasions de dialogue sont proposées par l'association qui intéressent laïcs et religieux, pour explorer de conserve des questions éthiques en matières de placement(s), en fonction des besoins exprimés, et de l'actualité.

Marie-Thérèse Thibaut, Administratrice d'E&I

FORMATION

Retour sur la formation à la Prévision Long Terme (PLT 2026 S2) en visio

Assurée par Pierre Arquié, ancien Directeur Financier de la congrégation ND des Chanoinesses de St Augustin, une formation à la Prévision Long Terme (PLT) se déroule actuellement depuis avril. Cette édition pour l'année 2026 s'étend jusqu'en novembre

prochain. Permettant de répondre à la question : « Avons-nous les ressources nécessaires pour assurer durablement la mission de la Congrégation et la vie des Sœurs ? », elle accompagne cette année les Économes de 4 Congrégations religieuses dans leur prévision sur les 25 prochaines années. Une autre sera programmée en 2027.

Refonte de la formation aux fondamentaux des placements financiers (FPF) 2 jours en présentiel #STD !

Sur le conseil de Pierre Arquie, à l'origine de cette formation qu'il a assuré durant une quinzaine d'années, son successeur dans la Congrégation de Sr Nicole Reille (notre fondatrice) et Pierrick Walch ont revisité ce module de formation de base, initiant aux fondamentaux de la finance dans l'optique de placements responsables. Elle se veut complémentaire d'autres formations spécifiquement conçues pour les communautés religieuses. Nous la réservons à leurs Économes, voire leurs équipes, leur Supérieur(e). Prochaines dates : les **24 et 25 novembre 2026 à Paris**. Un mailing avec toutes les précisions nécessaires leur sera prochainement adressé, avec le formulaire d'inscription, à relayer via, notamment, les réseaux de la Corref.

Formation tout public (niveau 2) sur l'éthique en finance : 2ème édition en vue

Le **21 octobre prochain** se déroulera le module intitulé « Quelle éthique pour mes placements ? Quels placements pour mon éthique » ouvert à tout type d'épargnant/investisseur (outre les Économes religieux/ses et leurs équipes). Définitions de l'éthique (dont le sens peut varier selon les cultures et les époques...), étude de cas, décryptage de fonds et de leur documentation réglementaire sont au programme de cette journée à suivre en visioconférence ou, au choix, en présentiel chez Sanso Longchamp AM qui nous accueille comme l'an dernier dans ses locaux parisiens. Formulaire d'inscription dans le lien

contact : michele.royer@ethinvest.asso.fr

ENGAGEMENT

Interpellation des régulateurs sur le phénomène massif des rachats d'actions : cacherait-il un mal inavouable?

Notre association, engagée de longue date sur les enjeux d'intégrité financière et de protection des investisseurs a interpellé les régulateurs européens et français (ESMA et AMF) face au formidable essor des programmes de rachats d'actions : cet engouement, phénoménal aujourd'hui, soulève des questions et appelle peut-être des « garde fous » sur lesquels notre association souhaite stimuler la réflexion et être force de proposition.

Aussi Jérôme Courcier, président de l'association Éthique et Investissement (E&I) et moi-même avons adressé un courrier assorti d'une première note de questions à l'AMF (Autorité française des marchés financiers) et à l'ESMA (European Securities and Marketing Authority) : note qui figure sur ce site ici.

La question posée est celle de la cause du succès de ces rachats d'actions et des sociétés qui s'y adonnent massivement. La co-animation par les dirigeants et leurs cadres de plans d'actionnariat généreux et de plans de rachat réguliers présente de forts risques de délit d'initié, alors même que les régulateurs semblent dispenser de tout contrôle régulier les opérations personnelles des grands actionnaires, des dirigeants, collaborateurs et prestataires. La question que nous posons aux universitaires concerne cette intimité des

opérations personnelles de ces initiés. Ceux-ci connaissent les décisions de rachat et vendent leurs actions au mieux aux dépens de la masse des autres actionnaires, non-initiés. Une telle contribution aux frais de personnel desdits groupe expliquerait-elle finalement la sur-performance observée en bourse des gros "racheteurs"?

Les règles applicables aux opérations des dirigeants mériteraient une vigilance nouvelle de la part du régulateur tant français qu'européen, voire quelques aménagements réglementaires afin d'éviter l'usage détourné, potentiellement abusif de ces dispositifs. C'est l'objet de la tribune que nous venons de signer le 7 juillet dernier dans Le Monde afin de stimuler la recherche sur ces questions troublantes (cf ci-dessous, notre revue de presse).

Altice, suites

Notre association, sous la plume de son président Jérôme Courcier, avait [dès octobre 2024](#), interpellé par courrier les administrateurs du groupe BNP Paribas sur les relations de ce dernier avec le Groupe Altice, maison mère de SFR, opérateur de réseau français, originellement.

[Question que nous avons alors mise en exergue](#), à l'occasion de la Semaine de la Finance responsable promue chaque année par le FIR (Forum pour l'Investissement Responsable), puis lors de la campagne de questions au CAC40 à l'occasion des AG (Assemblées Générales d'actionnaires) 2025. La suite [ici](#)

Pierre-Henri Leroy, Administrateur d'E&I

VIE DE L'ASSOCIATION/RH/PARTENARIATS...

Assemblée Générale du 15 avril 2026

Pour l'année 2025, le rapport moral présenté le Président Jérôme Courcier a été adopté ; de même le rapport financier présenté par le Trésorier de notre association, Bernard Viallatoux. Dans ce cadre, conformément aux statuts, les membres de l'association, à jour de leur cotisation, ont aussi voté à l'unanimité pour le renouvellement des mandats d'Administrateurs de Geoffroy de Vienne, d'Aurélié Baudhuin et d'Evelyne Royer.

Adhésions et Finances mi 2026

81 ! C'est le nombre des cotisations déjà perçues pour l'année 2026, ce score étant très en avance sur les nombres enregistrés à la même époque les années précédentes !

Merci donc à tous ceux qui y ont contribué, le travail de relance de la rentrée en sera donc allégé ; peut-être que nous arriverons même à dépasser le seuil des 100 cotisants pour cette année.... Soyons optimistes !

Les finances de l'association n'appellent pas de commentaire particulier, l'année 2025 s'étant terminée avec une trésorerie bien dotée par l'importance des recettes de formation ; en 2026 les différents modules se déroulent aux dates habituelles, seule la nouvelle formation à l'Ethique ayant été reculée au mois d'octobre.

Bernard Viallatoux, Trésorier d'E&I

Retours à propos du documentaire Les Jardiniers de l'Économie

Plusieurs projections-débat ont permis au documentaire de Claire Jeanteur, consacré aux origines d'E&I et à la dynamique de la finance responsable engagée dans la foulée, de

toucher divers publics, de vivifier la réflexion et de fertiles débats. Après sa projection-débat organisé à l'Assemblée nationale par le rapporteur de la loi française sur le Devoir de Vigilance, Dominique Poitier le 4 février 2026, Les Jardiniers de l'Économie initialement diffusé sur France2 fin août 2025 a connu au cours de ce premier semestre 2026 plusieurs autres « vies » ! Avec l'association Agir pour tous, à Bain de Bretagne, le film a été à la rencontre d'un public hors de Paris, le 30 avril dernier puis, en partenariat également avec les Shifters Boucle de Seine 78, le 2 juin, une projection-débat a pu toucher un autre public, à St Germain en Laye, en présence de Geneviève Ferone-Creuzet. A la SCAM (société civile des auteurs multi-media), le FIR (forum pour l'investissement responsable) a organisé le 30 juin une séance conviviale autour de ce film qui a permis de faire découvrir une page d'histoire méconnue aux acteurs de l'investissement responsable (ISR). A chaque occasion, le caractère pédagogique et passionnant de cette aventure a été salué. A (re)voir en 2027 sur LCP (la chaîne parlementaire) ?

Michèle Royer, DG d'E&I



REVUE DE PRESSE

A propos de documentaire projeté à Bain de Bretagne, l'article paru dans Ouest-France du 30 avril 2026 met en valeur les congrégations à l'origine d'E&I, pionnière de la finance responsable en France.

Dans un article de La Croix du 07 mars 2026 sur la finance verte, le président d'E&I est interviewé par Emmanuel Pellat. Source : « Finances vertes, où en est vraiment l'Église de France ? » <https://www.la-croix.com/religion/finances-vertes-ou-en-est-vraiment-l-eglise-de-france-20260307>

Dénonçant une niche fiscale insidieuse, Pierre-Henri Leroy, Administrateur d'E&I signe une tribune dans Le Monde du 03 mai 2026. Source : http://www.lemonde.fr/economie/article/2026/05/03/l-inaction-de-bercy-au-sujet-de-la-niche-fiscale-creee-par-une-mondialisation-discrete-du-pea-est-inexplicable_6685226_3234.html?search-type=classic&ise_click_rank=1

A propos du phénomène de rachats d'actions, une tribune de Jérôme Courcier et Pierre-Henri Leroy est publiée le 07 juillet 2026 dans Le Monde. Source : https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/07/07/le-rachat-d-actions-couvre-une-pratique-de-delit-d-initie-reservee-aux-dirigeants-d-entreprises_6721499_3232.html?srsltid=AfmBOootM_kPOX4PGETNtCv3ZN92C5i4g7Z3j1nBp10GIGIJRwuJNEpm

AGENDA



Prochaine soirée-débat d'E&I : le 24 novembre 2026 à Paris et en visio



A bientôt !



FORMATIONS E&I :

21 octobre à Paris et en visio « Quelle éthique pour mes placements, quelles placements pour mon éthique ? »

24 & 25/11 à Paris, sur les fondamentaux des placements financiers.

A suivre sur la page de notre site web, actualisée au fil de l'eau...



pour votre soutien et votre engagement

contact : michele.royer@etininvest.asso.fr

Éthique et Investissement 27, rue de Maubeuge 75009 Paris